

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.240.2006.TREATIES-3 (Notification Dépositaire)

ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRAVAIL DES ÉQUIPAGES DES
VÉHICULES EFFECTUANT DES TRANSPORTS INTERNATIONAUX PAR
ROUTE (AETR)

GENÈVE, 1 JUILLET 1970

ACCEPTATION D'AMENDEMENTS PROPOSÉS PAR LA FRANCE
À L'ACCORD SUSMENTIONNÉ, À L'ANNEXE DE L'ACCORD ET
AUX APPENDICES À L'ANNEXE

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.475.2005.TREATIES-1 du 24 juin 2005, concernant les propositions d'amendements par le Gouvernement français à l'Accord susmentionné, à l'Annexe de l'Accord et aux Appendices à l'Annexe, communique :

Le 16 mars 2006, le Gouvernement néerlandais a notifié le Secrétaire général, conformément à l'alinéa b) du paragraphe 5 de l'article 23, son acceptation, pour le Royaume en Europe, des amendements proposés par la France. En conséquence, les amendements sont réputés acceptés et, conformément au paragraphe 6 de l'article 23, entreront en vigueur trois mois après la date de son acceptation, soit le 16 juin 2006.

Le 22 mars 2006

BM

Attention : Services des Traités des Ministères des Affaires Étrangères et organisations internationales concernés. Les missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies peuvent se procurer les notifications dépositaires en écrivant par courrier électronique à l'adresse suivante : missions@un.int. De telles notifications sont aussi disponibles sur le site de la Collection des Traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>.